

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 10-17694 / 101877
Essor Rossé et Affolter SA, 2738 Court
décolletage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)
- 10-17695 / 101593
Sycrilor Industries SA, 2340 Le Noirmont
usinage CNC.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 1 F
01.01.2011–31.12.2011 (Nouveau permis)
- 10-17697 / 101606
Manufacture Ruedin SA, 2854 Bassecourt
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
41 H, 13 F
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-17690 / 108417
Lamina Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains
frittage, recouvrement, sablage, rodage et pressage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H
14.01.2011–31.03.2014 (Renouvellement/modification)
- 10-17691 / 110641
Fondation Foyer-Handicap, 1228 Plan-les-Ouates
transport de personnes handicapées.
besoins spéciaux de consommation
18 H
22.06.2009–21.06.2012 (Modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 10-17577 / 110165
Record Maintenance SA, 1227 Carouge GE
interventions lors de problèmes techniques sur les installations de chauffage et climatisation de leurs clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2010–28.02.2014 (Renouvellement)
- 10-17688 / 108417
Lamina Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains
maintenance: interventions lors de pannes des équipements de production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-17696 / 112294
Integraal Services SA, 1227 Carouge GE
entretien des parcs publics et places de jeux.
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2011–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 10-17687 / 101455
Liaisons Electroniques- Mécaniques LEM SA, 1228 Plan-les-Ouates
ateliers de production: bobinage, PV, GV, LTS, AUTO.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H, 38 F
01.04.2011–31.03.2014 (Renouvellement)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(art. 28 LTr)**

- 10-17692 / 111127
Société Air France SA Succursale de Meyrin, 1216 Cointrin
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 42 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

– 10-17693 / 112293

Société Air France SA. Succursale de Zurich, 8060 Zürich
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 F
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 janvier 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail